

L'an 1747 le... juge au... janv... été jugé et... dans le... prison  
par m... Le... C... de... Charnay... pour la... b... de... m... Le... C... et... M...  
Marie... D... D... d... d... p... d... à... D... et... m... au... fil...  
S... Jeanne... A... marchand... g... a... paris u... de... marie... m...  
et... nou... et... p... et... l... d... en... f... et... tout en... nom... et... che... marie...  
C... t... f... d... d... t... B... en... p... e... de... du... f... t...  
p... v... s... q... a... q... a... n... n... D... m... t... et... C... v... p...  
D... m... t... et... C... v... p...

1747

Le pape fut reçu dans la ville de Golenow quatre  
semaines après le passage de l'armée de Louis  
XIV. Le pape fut alors accueilli à Chvalice par un conseil  
composé des évêques de Prague, qui déclara le Saint-Synode général  
au baillage de Prague, y résidant depuis plusieurs années, pour presider  
à l'ouverture de la session de la législature ecclésiale proposée  
par l'empereur. Le pape fut alors accueilli à Prague  
par le cardinal de Rohan et son conseil.

Et ses forces aux plus tard après la publication  
dans une partie des deux registres que  
l'on a récemment déclaré défaillants dans lequel il y a  
le chiffre véritable pour les deux dernières années  
apporté au moyen d'un autre qui n'a pas été  
tenu pour certain par l'ordre de la baillerie  
sous peine de contrainte d'en faire d'autre et  
de détruire les deux dernières années  
des deux dernières années et pour celles-ci de deux  
années et pour celles-ci de deux dernières années  
et pour celles-ci de deux dernières années

Jan 1747 Les quinzième janvier a été batisse e Marie  
francoise ne Dujouz precedem du legitime mariage  
de Jean Bize la boueur et de Jeanne Aubé son épouse

L'an 1747 le Roi a signé une ordonnance dans lequel il a décreté que Jean Louis Decade Dujouy prenne le nom de son père et de son fils, et que la partie de l'ordre qui a été édictée au Roi de France soit remplacée par celle-ci :  
L'an 1747 le Roi a signé une ordonnance dans lequel il a décreté que Jean Louis Decade Dujouy prenne le nom de son père et de son fils, et que la partie de l'ordre qui a été édictée au Roi de France soit remplacée par celle-ci :

Gobert and Biltzow  
Bilzow

L'an 1747 Les singuliers feuvres de la sainteté de l'abbé de la  
de cette paroisse. Marie françoise decedee le 1er juillet 1747  
d'un joun ordinaire fille des Louis d'Antier et de françoise Cailli  
Les gaves en monies en presence de son pere qui a signé devant  
l'abbé d'Antier. *Embleme écrit*

Gobernante

L'an 1747 le sieur feust faisoit acte juchement dans le cinquième  
de cette paroisse de Bagatelle ou d'ordre à la maison natale qu'il estoit  
à l'église aux îles de Vironne le heure d'ordre du jour précédent fils de Jean  
Perrin et angelique Biogottau chez son père mire au greffe de la paroisse d'Angouleme

Pierre Cleret Gobert

L'an 1747 le... juge au... janv... été jugé et... dans le... prison  
par m... Le... C... de... Charnay... pour la... b... de... m... Le... C... et... M...  
Marie... D... D... d... d... p... d... à... D... et... m... au... fil...  
S... Jeanne... A... marchand... g... a... paris u... de... marie... m...  
et... nou... et... p... et... l... d... en... f... et... tout en... nom... et... che... marie...  
C... t... f... d... d... t... B... en... p... e... de... du... f... t...  
p... v... s... q... a... n... n... B... d... m... t... et... C... p... v...

1747

Le pape fut reçu dans la ville de Gênes où il fut accueilli par les autorités municipales et le cardinal-archevêque Charles Sagredo. Il fut également accueilli par le général en chef de l'armée française, le maréchal Bertrand Clauzel. Le pape fut également accueilli par le cardinal-archevêque Charles Sagredo. Le pape fut également accueilli par le cardinal-archevêque Charles Sagredo.

Le six juillet au quart avant quatre heures du matin, le  
baron Anne de la Motte, des deux registres que  
l'on a reçus de l'administration, n° 1000 du 1er juillet 1756,  
le certificat véritable parut, faire délivrer à un père  
apporté solennellement devant le bailliage  
sous peine d'arrestation d'avoir de 10 francs d'amende  
à ce papa depuis le temps où le Comte de Marquillies  
de 10 francs d'amende, et le moins cinq francs d'arrestation  
d'ouverture d'opéra. Quel est affaire de tout homme  
d'ordre délivrance du Neuf avril 1756 les armes  
d'Amiens, fait au Meunier Gérard Gobet, papa  
Lioncourt. Le papa Gobet pour quarante francs  
MARQUILLIES

Jan 1747 Les quinzième janvier a été batisse e Marie  
francise ne Dujouz precedem du legitime mariage  
de Jean Bize la bouue et de Jeanne Aubé son épouse

L'an 1747 le Roi a signé une ordonnance dans lequel il a décreté que Jean Louis Decade Dujouy prenne le nom de son père et de son fils, et que la partie de l'ordre qui a été édictée au Roi de France soit remplacée par celle-ci :  
L'an 1747 le Roi a signé une ordonnance dans lequel il a décreté que Jean Louis Decade Dujouy prenne le nom de son père et de son fils, et que la partie de l'ordre qui a été édictée au Roi de France soit remplacée par celle-ci :

Gobert and Biltzow  
Bilzow

Le 17 1717 Les singes furent éteints dans l'église  
de cette paroisse. Marie Jeanne f. décédée le 17 juillet  
d'un joli enfant, fille des Louis de Lantier et de Jeanne Caub  
elle, que ces deux personnes ne se souviennent pas d'avoir dans  
le village nantais.

Gobernante

L'an 1747 le siegneur feust faitoit jurement dans le cinquième  
de cette paroisse de Bagatelle ou duoyé à la maison natale qu'il se  
a l'église aux environs de laquelle de cez d'aujour devant la file de jure  
Pere et angelique Bagoletta chez sonne mere au greve de Bagatelle que il auoit

Pierre Claret - Gobert et

Légarain Jean François du bouchet et la maraine Marie François  
Promesse que on signe avec nous Gobert curé  
Marie Françoise Romeret Lan 1747 Légarain a été baptisé le même jour de son parrainement  
du légitime mariage de Jean-Sainte et de Geneviève Parant  
Son épouse Légarain Jeanne Ambroise parant et la maraine  
Catherine Lehoux qui a déclaré au clerc son signe  
Pierre Ambroise parant Gobert curé de Villardon

Lan 1747 Le dimanche le vingt deux mai Geneviève  
né du père précédent du légitime mariage de Jean Gauvèle et  
de Geneviève Marotte Son épouse Légarain François Denis  
que j'aurai et la Maraine Marie Geneviève Marotte qui a  
déclaré ne clerc son signe François Denis curé

Lan 1747 Le vingt cinq juillet les cérémonies du baptême ont  
été faites devant moi curé souigné à deux enfants jumeaux  
Scanois du garçon et une fille, à laquelle on a imposé les noms  
de Jean-Louis et Marie Françoise, fils et fille des Louis Martel  
et de Françoise Gasillier son épouse de cette paroisse, né du même  
jour lesquels enfants ont été enlevés à la maison à cause du  
peur de mort, Légarain par la sage femme de Charmantay, et la  
fille par Catherine le Rieu de Villardon. Légarain du garçon  
Louis Vaive et la Maraine Marie à me Le prêtre

Légarain de la fille Jean Baptiste Le prêtre  
et la Maraine Marie Françoise Vaive, Le parrain  
qui a signé Solon Lan 1747 avec nous et les Maraines  
ont déclaré ne clerc son signe  
Louis Vaive, Jean Baptiste Le prêtre  
Gobert curé  
Lan 1747 Le dimanche le vingt deux mai curé souigné a été baptisé  
Marie Geneviève Elisabeth rice d'Yves fille d'Antoine  
Fouillot et de Magdalene Fouillot son père et mère Le  
parrain Denis Manuy de Gamantay et la Maraine Marie  
Geneviève Fouillot laquelle a déclaré ne clerc son signe  
Denis Manuy Gobert curé

Lan 1747 Le dimanche le vingt deux mai curé souigné a été  
baptisé Nicolas né du même jour du légitime mariage de son  
francœur René Bonhomme et Marie Marmonnière et Villardon et de  
Geneviève Magnier son épouse Légarain M. Nicolas Bonhomme  
et la Maraine Daniel Catherine Melin Epouse de René Françoise  
quelque que a signé avec nous Légarain a déclaré ne clerc son signe  
Naturie et Melin Gobert curé

Lan 1747 Les deux jumeaux baptisés par moi curé son Dieux  
Francoise et Nicolas né du légitime concubité de M.  
Jacques Martin Charles François et Violaine Boquet Recemment  
dila ten et signature de Villardon veuf de sa femme  
Jeanne Turcotte et de Françoise et Violaine Menard age de

vingt huit ans ou environ fille de M<sup>e</sup> Antoine

Mercier ancien laboureur Demeurant a poix en de la Marie  
Gobet laud. Mercier accoudee dans la ferme  
d'ur le Boquet ou elle estoit Menagere le parrain Pierre  
Liger et Maistral Demeurant aux Trillardou et  
la Maitrise Martine Charlotte Roberot son epouse lequel  
me signe pieusement pr<sup>re</sup> que R. B.  
Martine Charlotte Roberot

Manchot audie lieu Tournus Demeurant en Cote d'Or  
desquele me signe au nom de mes actes

Bacquet

Francoise nicolle meuniere Bustang  
D'ignet pierre rigot

Durautoy Gobert

Et lesdits M<sup>e</sup> Jacques Marte Isabeau Fourrier et Isidore Bacquet  
et françoise nicaise minier a l'instar de la célébration de leur mariage  
me reconnu pour leur mariage legitime en faveur Nicolas ne le fait  
jusqu'à ce que le 1<sup>er</sup> juillet 1747 a la paroisse de la ville de Paris  
soient des actes me signe Bacquet

Francoise nicolle meunier

L'an 1747 Le premier Septembre par mes Eves Bourguet a été  
célébré par moi Marguerite ne Bayon preudaine du Legitime  
Mariage d'Antoine Dugard de Jeannin Marguerite Vanier  
son épouse Léonard au bine Dugard et le Marais  
Marguerite Léonard qui a déclaré ne oeuoir signé  
Dugard.

Gobert

L'an 1747 Le premier Octobre a été célébré par moi Nouvelles  
Eves de Charnantes vous Labeyre de M<sup>e</sup> Leguér

de Villardon Jean Baptiste Rodien veuve du legitime  
Mariage de M<sup>e</sup> Jean Lambon Labourau et leur neveu dame  
Marie Jeanne Le Jeune Son Epouse Le parain M<sup>e</sup> Jean  
Pierre Grosier professeur au Collège de Meaux et  
La Maraine Dame Marie Madelaine Grosier qui ont  
Signé avec nous

Caro Cari Do Charnier  
Gobet Simon  
Maire madame  
Grosier

L'an 1747 Le Douze octobre paro Moi Cui soussigné acte  
Cat<sup>e</sup> Michel né le même jour du legitime mariage  
de Charles Vermil et demeurant Certes Son Epouse  
Le parain Michel Mouau Concierge dela prieure  
de Villardon et la maraine Dame Hubre Epouse  
du M<sup>e</sup> Philippe Simon Rodien Labourau audic  
Lieu Lesquels on signe aux nom  
Mouau Amme. Hubre Gobet ave

L'an 1747 Le trente un octobre paro Moi Cui soussigné  
acte Cat<sup>e</sup> Marie Catherine né le même jour du  
legitime Mariage de Jean Baptiste Ganchot M<sup>e</sup>  
an Mouau de Villardon et de Jeanne Marguerite Dau

Son Epouse Le parain S<sup>r</sup> philippe Simon  
Rodien Labourau audic Villardon et la Maraine  
Dame françoise eticelle M<sup>e</sup> Mme Epouse de M<sup>e</sup>  
Bocque receveus de la terre de Villardon qui ont  
signé avec nous M<sup>e</sup> Rodien  
francoise nacellemeant et  
Gobet ave

L'an 1747 Le Dix-neuf et ouembre paro Moi Cui soussigné  
acte Cat<sup>e</sup> Marie Geneviève antoinette né du dit Joseph  
dumaine M<sup>e</sup> du Legitime Mariage de françois Nicolas  
aubé Marchand deblie et de M<sup>e</sup> Marie Geneviève Chanteg<sup>r</sup>  
Son Epouse Le parain antoine Michel et la Maraine  
Geneviève aubé Lesquels ont signé avec nous  
a M<sup>e</sup> Geneviève aubé Gobet ave

L'an 1747 Le vingt et ouembre apres la publication des Bases defutur  
Mariage entre Charles Parain fils Mme de Nicolas Parain Noem  
a Villardon et de Marie Madelaine papillon et son pere et M<sup>e</sup>  
Dame par le anno francisco 1746 fille de Mme de Louis  
francis Leroy Marchand de M<sup>e</sup> domanarie a quincies Dame  
Desprez et son pere et M<sup>e</sup> Duakeport faites par Deo Dimanches  
et fete Savoir Le vingt Septembre et douze derois denunciees tout dans  
Ce Lieu que dans celle de quinze d'heure le bref fiscal de l'ordre quinze

Les fiancailles celebreez La veille la purmiree de Marie appellee  
grace des L'officialees de Meus Le Diez leme monthe de decembre j'ay  
dicté Cest de ce temps que ces deux furent enfin  
par plusieurs deffers en amie Mariage et leoy donne la bénédiction ap-  
suffrages de Nicolas parame pere de leoy et jacques Gouyau son oncle  
de Louis Francois Servy pere de leoy et de leoy de Gouy auquel leoy  
me tous signez avec monseigneur Nicolas pere  
une faveur j'ay leoy Nicolas Baraut de Jean nant

6 Noembre Jacques Gobert  
henry d'yeer Sonnez Gobert  
Gobert au  
Lan 1747 le quatuor Decembre par Mr Cire obusignee  
batise C Lemoine le du Meme jour de legitime mariage  
de Pierre Goumelle germain de poirier demain au chillardon et  
Mfrancois Bouchu des Gouys Leyarie Louis Desnoz  
et la Mme Francoise Veron qui a declare ne clauin  
Signe Louis Grognard Gobert cire

Le 17<sup>e</sup> Decembre 1747. Ce o<sup>n</sup> bustingue a  
Cath<sup>e</sup> Claude ne du jeu<sup>e</sup> procede de la legitime e mariage  
de Jean Gauthier jardiner et des Geneviève Jeanne e Niquet  
de Léonard Gérardin Claude Dato e la Maraine e Marie  
Geneviève hallo femme de Denis Guérin. Lesquels ont  
declauz ne Scavoir signé. D'Ucator Blois

Gobert and

L'an 1747 le Dixième mois à la veille de l'assumption dans l'église  
de cette paroisse françoise Conchonniac Decedé de son précédent  
âge au bout de deux ans Ses sacrements ayant été célébrés cinquante-deux  
semaines en présence des paroissiens Sa signature l'avant le vaste  
pierre blignot ou de ferme d'Etiennette Fecaya

Gobernación

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1747 Le premier auré de l'Été jadis nommé dans le chanoines  
de cette paroisse M<sup>r</sup> Jean Baptiste Grossier d'Inval La bénie  
à l'abbé du Jésus prédicant a été délivrée ce jour-là  
Sacrement d'agré de l'ordre des quatorzans ou en présence  
des paroissiens soussignés que une signature au nom  
de l'abbé Jean-Jacques Grossier son fils de l'abbé Jean-Lambert  
son beau-fils de l'abbé Antoine Mallet son neveu et de

Jacques Grossier Son Cousin Promis Hamburgo  
Antoine Mallett

L'an 1747 le deux-avril cette jahutte dans le cimetière de  
la paroisse d'Elmeau françois Nicolas decedé du peu greve au  
age de neuf mois et demi fils des françois Nicolas aubé en la  
commune d'Elmeau les personnes eugrenue de son pere  
qui a signé avec nous Gobert et Ducaudouer

Gobert et Dusautoy

Jan 1747 Le Quatre avr le te jehumé dans ce cimetière de cette  
Paroisse. Nicolas deudre dujou gaudem aag die huij jour fift  
de l'eu franois Bon Gummader generine. Mignot le pere  
en pofue de dufauoy Clergy curial de cette Eglise qui a signé au

Dusautoy Secrétaire Gobert curé

Le quatorze avril l'icté jahune dans le pimierie de  
l'an 1717 Le pere Jean Baptiste Decedé dujouz greco en arge de l'ing. Moir  
fils de St. Jean <sup>et</sup> Marie de Leloy et de Louise Thomas le pere ouvreure  
Leloy en fane étoit en nolance chez marie ame duval femme  
de françois Dufrastre N. Deceler a tulbaudou en grecoee dudu  
Dufrastre que a signé avec nous D. Durautour

<sup>11</sup> De monnaie de Montigny  
paroisse de Leches Léonelle Clavegaire  
*Robert*

au 1747 Le dimanche 1<sup>er</sup> de juillet dans la paroisse de St Pierre  
en Gravans trouué dans la Région de Marne proche le village  
de Villardon où l'on dit les gravières lequel est à l'entree de la eau  
et il apparu que C'étoit un homme lequel étoit à moitié pourri  
et la teste faites par la Justice du Lieu ou Lui a trouué un bras  
qui désignoit une inconvenance que leur homme avoit lors qu'il étoit  
ou nom au dou il étoit personne ne connue ou une figure

D. Israeley Robert  
Clergyman

## Supplement

1747A



*mirqueles*

Le 1747 de l'Anneee May par moy Curé & Bourguign a été  
Johanne dans le cimetière de cette Paroisse Le Roy de  
Maine Bigne donne et Jean Comme Dame d'Inuue a Guillardon  
Decedé subitement ageé de soixante huit ans  
en presence de Jean Bigne Laine Labouru et Jean François  
Leprêtre Le jeune Manouven demeurant dans Guillardon  
Les Poulx desquels on fasse avec nous

*Jean le yretre Durand Gobert e  
d'au 1747 Le cinquiesme juin passus Cora e oustigne  
et la jumine dans la paroisse de cette paroisse  
et devant le notaire le sieur docteur Bujous pere  
age de Cinq Mois fils de Jules le sieur  
M. appiquant Demeurant a Paris et de*

dame.

Doyez les preuves en Mere lequel  
enfance estoit en nourrice chez Marie Boulz femme de  
francois Haller en presence de Charles Vermelle et  
Thomas Champs et de francois Dusautoy fons paroissial  
Lequel est signez avec nous Charles Vermelle

thomas champs

Gobert

curé

curé

lan 1747 Le troisième dimanche de l'janvier dans le  
cimetière de cette paroisse, par Mr Léger de Charmantel  
fouz Labespine et M<sup>r</sup> Léger de tulardon Louis Haller  
Decedé dimanche joun arqué de Janvier D<sup>r</sup> Marie fille de  
francois Haller et de Marie Boulz le pere et Mere  
appres son deces son signe, Dusautoy et Georges  
Curé et Neveaux

Curé

Neveaux

lan 1747 Les vingt sept et toutes pas moy Curé sousigné  
esté injurier dans le cimetière de cette paroisse  
Marie Goblet femme de Nicolas Grosier Viquet  
a tulardon Decedée dujoune quendem apres auoir reeu  
tous les clairments arqué de sonante et Quatorze  
ans en presence de son mary de jacques et nicolas

Thomas Le grevier des Enfants ou autre  
parent que on signez Exceptez le mary et  
Nicolas Thomas grevier son fils

Jacques Goblet

Nicolas Goblet

Gobert

lan 1747 Le douze novembre par Moy Curé e bueigné éte  
inhumé dans le cimetière de cette paroisse Le corps de Martin  
Cailleau fils de Martin Cailleau et de Charlotte Daoudin apprenneur  
Decedé d'apres pricision apres a soin reueus et clairments  
arqué des deux ans en presence des tenuys et autres  
Tenuys que on signez Léger le Leger que a declare ne  
savoir signe Jean le prêtre Thomas champs  
Signe Jean le prêtre Thomas champs

Dusautoy

Gobert

curé

lan 1747 Le quatorze novembre par Mr Curé e bueigné éte  
inhumé dans le cimetière de cette paroisse Le corps de Louis  
Delanne fils de Martin Delanne et de Marie Daoudin  
lesquels cestre Decedé dimanche joun arqué auoir reeu tous  
des clairments arqué des vingt ans en presence des  
Tenuys sousignez Martin Delanne Dusautoy  
Dusautoy et Georges Viquet Jean Viquet

Gobert

curé

L'an 1747 Le Disciple nommee paroiss' le Curé Soussigne  
esté inhumé dans le cimetière de cette paroisse françoise  
Denis Fleury décédé du jour precedant age des Deux ans  
fils de Denis Fleury Namoune abbé de Genouille  
Hennin est né en mars en présence de ses gees qui assisterent  
Fleurant Durratoy & Gérard Gobert curé

L'an 1747 Le Jeune Domoncle paroiss' le Curé obligeé esté  
inhumé dans le cimetière de cette paroisse Louis Antonin Coulon  
fils de Louis et Marie Coulon fabriquant de la porcelaine  
de Lunéville la paroisse de l'abbé Violard de Champs age  
et de Marie au moins quarante ans y a été inhumé  
sur Genouille femme de Jean Hallot de Mourier  
Le Jeune a été inhumé le 11 Novembre age des trois mois  
en présence de ses gees de la paroisse Jeanayillon

Durratoy & Gérard Gobert curé

L'an 1747 le 22 Decembre a été inhumé dans le cimetière de cette  
paroisse Vassavy curé l'abbé Claude age de  
quinze jours fils de Jean Courtal jardiniere au genouille Jeanne Mignot  
femme de cette paroisse en son poyer

Gobert curé

Durratoy & Gérard